

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1241

22 juin 2007

SOMMAIRE

AD Corporate Services S.à.r.l.	59565	Jog S.à r.l.	59559
Adelie Investissements S.A.	59557	Jog S.à r.l.	59559
Agar S.A.	59560	Le Sphinx Assurances Luxembourg S.A.	
Amadelux Investments S.A.	59563	59546
Aranda Holding S.A.	59563	Limpertsberg Conseils Sàrl	59557
Ashanti Goldfields Holding (Luxembourg)		Lorine Company International S.A.	59563
S.A.	59564	Lydie Holding S.A.	59547
AUSY Luxembourg S.A.	59547	Metallum Holding S.A.	59522
AWSC Holding Luxembourg S.à r.l.	59568	Mi-Ange S.à.r.l.	59559
Barcelvila	59560	Millennium Sicav	59557
Boggart Finances S.A.	59557	MLArg Real Estate GP 3 S.e.c.s.	59567
Bô&Zin S.A.	59568	MLArg Real Estate GP 3 S.e.c.s.	59567
Bricourt S.A.	59547	Mondialtex S.A.	59546
Caber Holdings Limited	59564	Moventas International S.à r.l.	59558
Claude Strasser S.à r.l.	59550	MU Limited S.à r.l.	59546
C.V.C. S.à r.l.	59565	Neptun Cruises	59561
Epicure Berlin Property Management and		NGH Luxembourg S.à r.l.	59548
Holdings S.A.	59558	Pain-Délice Europe	59549
Erste Reinsurance S.A.	59549	Product & Negoce A & P International S.à	
Fashion by Onix, s.à r.l.	59565	r.l.	59566
Financière Ampao Holding S.A.	59558	Ressac S.A.	59549
Fincovest S.A.	59562	Rubin Immobilière S.A.	59568
Fincovest S.A.	59562	Select Travel S.A.	59560
Fincovest S.A.	59561	Société de Gestion et d'Administration	
Gestion et Stratégie d'Entreprises SA ...	59566	SOGA	59566
Gestion et Stratégie d'Entreprises SA ...	59566	Société de Transports Internationaux ...	59562
Groupe Minelis S.A.	59558	Solidus Luxembourg S.A.	59564
H2O Finland LuxCo S.à r.l.	59558	Sparinvest Property S.A.	59550
HBI Garching S.à r.l.	59558	Trans-Ana, s.à r.l.	59561
Hutchison Ports Netherlands S.à r.l.	59565	Weaving Holding S.A.	59558
Infotekno S.A.	59548	Zaco S.A.	59562
International Europe S.à.r.l.	59560		
IXIS CMNA IP Asset Holdings (Luxem-			
bourg) S.C.A.	59548		

Metallum Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 123.635.

In the year two thousand seven, on the twentieth day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of shareholders (the Meeting) of METALLUM HOLDING S.A. (the Company), a Luxembourg société anonyme with registered office at L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on December 14, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Company is registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 123.635.

The Meeting is chaired by Mr Nicolas Dumont, employee, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints Mrs Christine Coulon-Racot, employee, residing in Luxembourg as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Mrs Simone Wallers, employee, residing in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer collectively referred to as the Bureau of the Meeting).

The shareholders represented at the Meeting and the number of shares held by them is indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the proxyholder of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting, after having been initialed and signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Creation of three (3) new classes of ordinary shares (Class A, Class B and Class C shares), having the rights attached to them following the restatement of the articles of association of the Company referred to under item 13. below and reclassification of the existing fifty thousand (50,000) ordinary shares of the Company into Class A shares;
3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of nine million nine hundred thousand euro (EUR 9,900,000.-) in order to bring the share capital from its present amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-), consisting of fifty thousand (50,000) Class A shares in registered form with a par value of two euro (EUR 2.-) each to ten million euro (EUR 10,000,000.-), by the issuance of (i) three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) new Class A shares, (ii) five hundred thousand (500,000) new Class B shares and (iii) one million (1,000,000) new Class C shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each;
4. Waiver by the current shareholders of the Company of their preferential subscription rights and subscription and payment for the share capital increase specified in item 3. above;
5. Amendment of the shareholders' register of the Company in order to reflect the above and authority given to any director of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company;
6. Issuance of fifteen million seven hundred fifty thousand (15,750,000) Class A Convertible Preferred Equity Certificates (the A CPECs), two million two hundred fifty thousand (2,250,000) Class B Convertible Preferred Equity Certificates (the B CPECs) and four million five hundred thousand (4,500,000) Class C Convertible Preferred Equity Certificates (the C CPECs) with a par value of two euro (EUR 2.-) each;
7. Creation of the CPEC register of the Company in order to reflect the above and authority given to any director of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued A CPECs, B CPECs and C CPECs, in the CPEC register of the Company;
8. Issuance of sixty-four thousand three hundred seventeen (64,317) warrants 1 (the Warrants 1);
9. Issuance of two hundred eighty-nine thousand four hundred twenty-seven (289,427) warrants 2 (the Warrants 2);
10. Acknowledgement of the terms of the report issued by the board of directors of the Company (the Board) on March 20, 2007 and creation of an authorized capital of fifty-five million seven hundred and seven thousand four hundred and eighty-eight euro (EUR 55,707,488.-);
11. Authorisation of the Board to increase the capital of the Company within the limits of the authorized capital set forth in point 10. above. Such increased amount will be reserved for (i) the issuance of the Conversion Shares (as defined below) to the holders of the A CPECs, the B CPECs and the C CPECs in accordance with the Terms and Conditions of the A CPECs, the B CPECs and the C CPECs, and (ii) the issuance of Ordinary Shares (as defined below) to the holders of the Warrants 1 and the Warrants 2. In particular, the Board shall be specially authorised to proceed to such capital increase without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The authorization shall be valid for a period of five (5) years as from the date of publication of this extraordinary general meeting in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations);

12. Creation of three (3) classes of directors (Class A, Class B and Class C directors), reclassification of the existing directors of the Company as Class A directors, renewal of the mandate of the current directors of the Company and appointment of three new directors of the Company;

13. Amendment and full restatement of the articles of association of the Company;

14. Miscellaneous.

II. It appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that the entirety of the share capital is duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, here above reproduced.

The attendance list, signed by the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

Then the Meeting, after deliberation, passed the following resolutions:

First resolution

The entirety of the voting share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create three (3) classes of ordinary shares in the share capital of the Company, which shall thereafter be divided into Class A, Class B and Class C shares, having the rights attached to them following the restatement of the articles of association of the Company pursuant to the 13th Resolution below. The Meeting further resolves to reclassify the existing fifty thousand (50,000) ordinary shares of the Company with a par value of two euro (EUR 2.-) each into fifty thousand (50,000) Class A shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of nine million nine hundred thousand euro (EUR 9,900,000.-) in order to bring it from its present amount of one hundred thousand euro (EUR 100,000.-), represented by fifty thousand (50,000) Class A shares in registered form having a par value of two euro (EUR 2.-) each to ten million euro (EUR 10,000,000.-), by the issuance of (i) three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) new Class A shares, (ii) five hundred thousand (500,000) new Class B shares, and (iii) one million (1,000,000) new Class C shares having a par value of two euro (EUR 2.-) each.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept the subscription to the increase of the share capital of the Company and its full payment as follows, it being understood that the current shareholders have waived their preferential right and have agreed that all the new shares be subscribed as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Class A shares

Three million four hundred and fifty thousand (3,450,000) new Class A shares having a par value of two euro (EUR 2.-) each are subscribed as follows and are fully paid-up by way of contributions in cash in the aggregate amount of six million nine hundred thousand euro (EUR 6,900,000.-) which is allocated to the share capital account of the Company:

a) one hundred ninety thousand six hundred forty-seven (190,647) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 4 - DENEBCI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 322 (Jersey Financial Commission),

b) one hundred twenty thousand seven hundred forty-three (120,743) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 4 - ELARA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 321 (Jersey Financial Commission),

c) one hundred and nine thousand six hundred twenty-two (109,622) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 4 - GEMMA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 323 (Jersey Financial Commission),

d) seventy-nine thousand four hundred thirty-six (79,436) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 4 - HYDRA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 320 (Jersey Financial Commission),

e) one hundred eighty-two thousand seven hundred and three (182,703) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 4 - NORMA US L.P., a limited partnership duly established under the

laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 1710321 (State of Delaware),

f) one hundred eleven thousand two hundred eleven (111,211) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 4 - OPHELIA US L.P., a limited partnership duly established under the laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 1710331 (State of Delaware),

g) five hundred eighty thousand eight hundred fifty-six (580,856) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 5 - IZAR CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 722 (Jersey Financial Commission),

h) three hundred sixty-seven thousand eight hundred seventy-six (367,876) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 5 - JABBAH CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 721 (Jersey Financial Commission),

i) three hundred thirty-eight thousand eight hundred thirty-three (338,833) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 5 - KUMA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 723 (Jersey Financial Commission),

j) ninety-eight thousand nine hundred thirty-four (98,934) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 5 - PULSAR CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 724 (Jersey Financial Commission),

k) five hundred eighty-seven thousand three hundred eleven (587,311) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 5 - PIXYS US L.P., a limited partnership duly established under the laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 4096687 (State of Delaware),

l) four hundred forty-eight thousand five hundred fifty (448,550) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by APEF 5 - SYMA US L.P., a limited partnership duly established under the laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 4092310 (State of Delaware),

m) fifteen thousand six hundred sixty (15,660) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by ZEBRA S.C., an investment company having its registered office at 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France, registered with the Register of Commerce of Versailles under no. 489 400 150 RCS Versailles,

n) ten thousand two hundred ninety-four (10,294) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by FINALCO, an investment company having its registered office at 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France, registered with the Register of Commerce of Versailles under no. 432 179 349 RCS Versailles,

o) three thousand three hundred fifty-seven (3,357) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by BULOWAYO GmbH, a company duly established under the laws of Germany, having its registered office at Am Ellerhang 2, 61462 Königstein-Falkenstein, Germany, registered in Frankfurt under n° HRB 5659,

p) two thousand two hundred thirty-seven (2,237) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by PAULISTA GmbH, a company duly established under the laws of Germany, having its registered office at Soodersteige 5, 65193 Wiesbaden, Germany, registered in Frankfurt under n° HRB 102902,

q) two hundred and one thousand seven hundred thirty (201,730) new Class A shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by MAGENTA S.p.A., a company duly organised and existing under the laws of Italy with registered office at Piazza Diaz, 5, 20123 Milano, Italy, registered with the Enterprise Register of Milano, under n. 04944150962, on behalf of the investment fund Magenta.

All here represented by Mr Nicolas Dumont, residing in Luxembourg, by virtue of seventeen (17) proxies given under private seal.

Class B Shares

Five hundred thousand (500,000) new Class B shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) each, are subscribed by CAPETOWN S.A., a company organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg trade and companies register, here represented by Mr Nicolas Dumont, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on March 16, 2007 and fully paid-up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million euro (EUR 1,000,000.-) which is allocated to the share capital account of the Company.

Class C Shares

One million (1,000,000) new Class C shares, having a par value of two euro (EUR 2.-) are subscribed by MGT 1&2 S.A., a company organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg trade and companies register, here represented by Mr

Nicolas Dumont, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on March 16, 2007 and fully paid-up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of two million euro (EUR 2,000,000.-) which is allocated to the share capital account of the Company.

All the Class A, Class B and Class C shares thus subscribed have been fully paid up in cash so that the amount of nine million nine hundred thousand euro (EUR 9,900,000.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above capital increase and empowers and authorizes any director of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company and the above mentioned subscribers to the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company.

Sixth resolution

The Meeting resolves to issue fifteen million seven hundred fifty thousand (15,750,000) A CPECs, two million two hundred fifty thousand (2,250,000) B CPECs and four million five hundred thousand (4,500,000) C CPECs with a par value of two euro (EUR 2) each for an aggregate amount of forty-five million euro (EUR 45,000,000.-), which shall be governed by the terms and conditions of the A CPECs, the B CPECs and the C CPECs to be adopted by the Board (the Terms and Conditions of the CPECs).

The Meeting acknowledges that the A CPECs, the B CPECs and the C CPECs are convertible on the relevant Conversion Date (as defined in the Terms and Conditions of the CPECs), into shares in registered form of the Company (the Conversion Shares) at the Conversion Price (as defined in the Terms and Conditions of the CPECs).

The Meeting further acknowledges the report issued by ERNST AND YOUNG LUXEMBOURG dated March 20, 2007 relating to the issuance of the A CPECs, the B CPECs and the C CPECs.

Seventh resolution

The Meetings resolves to create the CPEC register of the Company in order to reflect the above issuance of A CPECs, B CPECs and C CPECs and empowers and authorizes any director of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the A CPECs, B CPECs and C CPECs in the CPEC register of the Company.

Eighth resolution

The Meeting resolves to issue sixty-four thousand three hundred seventeen (64,317) Warrants 1 which shall be governed by the warrant instrument dated March 20, 2007 (the Warrant Instrument).

Ninth resolution

The Meeting resolves to issue two hundred eighty-nine thousand four hundred twenty-seven (289,427) warrants 2 which shall be governed by the Warrant Instrument.

Tenth resolution

In connection with the 6th, 8th and 9th resolutions above, the Meeting acknowledges the terms of the report issued by the Board on March 20, 2007 and therefore resolves to create an authorized capital of fifty-five million seven hundred and seven thousand four hundred eighty-eight euro (EUR 55,707,488.-). The said report shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Eleventh resolution

The Meeting resolves to grant to the Board the authorization to increase the subscribed capital of the Company from time to time within the limits of the authorized capital set forth in the resolution above. Such increased amount will be reserved for the issuance of (i) the Conversion Shares to the holders of CPECs in accordance with the Terms and Conditions of the CPECs and (ii) Class D shares to the holders of Warrants 1 and Warrants 2 in accordance with the provisions set out in the Warrant Instrument. In particular, the Board shall be specially authorised to proceed to such capital increases without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The authorization is valid for a period of five (5) years as from the date of publication of the minutes of this extraordinary general meeting in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

Twelfth resolution

The Meeting resolves (i) to create three (3) classes of directors (Class A, Class B and Class C directors), (ii) to reclassify the existing directors of the Company as Class A directors, (iii) to renew the mandate of the current directors of the Company which will expire at the occasion of the annual general meeting of the Company to be held in 2012 and (iv) to appoint, with effect as of today, as new directors of the Company and for a period which shall end at the occasion of the annual general meeting of the Company to be held in 2012:

a) KOFFOUR S.A., a Luxembourg public limited liability company, having its registered office at 283, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 86.086, represented by Mr Guy Kettmann with professional address at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, as Class A director;

b) CAPETOWN S.A., a Luxembourg public limited liability company, having its registered office at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg trade and companies register, represented by Mr. Denis Feron, whose professional address is BELTRA FARME GLENEALY CO Wicklow, Ireland, as Class B director; and

c) MGT 1&2 S.A., a Luxembourg public limited liability company, having its registered office at 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg trade and companies register, represented by Mr. Roger Ehrler, whose home address is Square Clair-Matin 44, 1213 Petit Lancy, Switzerland, as Class C director.

As a result, the Meeting acknowledges that the board of directors of the Company is composed as follows:

Class A directors:

Mr. Olaf Kordes, VALON S.A., represented by Mr Guy Kettmann with professional address at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, LANNAGE S.A., represented by Mr Guy Kettmann with professional address at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, and KOFFOUR S.A., represented by Mr Guy Kettmann with professional address at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg;

Class B director:

CAPETOWN S.A. represented by Mr. Denis Feron, whose professional address is BELTRA FARME GLENEALY CO Wicklow, Ireland;

Class C director:

MGT 1&2 S.A., represented by Mr. Roger Ehrler, whose home address is Square Clair-Matin 44, 1213 Petit Lancy, Switzerland.

Thirteenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend and fully restate the articles of association of the Company so that they shall henceforth read as follows:

« **Article 1. Form and name.**

1.1. There exists a public limited liability company (société anonyme) under Luxembourg law under the name MET-ALLUM HOLDING S.A. (the Company) which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board of Directors of the Company.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board of Directors of the Company. Where the Board of Directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the case of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

3.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death or dissolution of the single shareholder.

Art. 4. Corporate objects.

4.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other

company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

4.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

4.5 The Company may also provide administrative and secretarial services, save for any activity reserved for the professional domains of accountancy and economic consultancy.

Art. 5. Share capital.

5.1. The subscribed share capital is set at ten million euro (EUR 10,000,000.-) consisting of three million and five hundred thousand (3,500,000) Class A shares, five hundred thousand (500,000) Class B shares and one million (1,000,000) Class C shares in registered form with a par value of two euro (EUR 2.-) each, fully paid up.

5.2. The Company shall have an authorised share capital of fifty-five million seven hundred and seven thousand four hundred eighty-eight euro (EUR 55,707,488.-). The authorised share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required to amend the Articles.

5.3. The Board of Directors is authorised, during a period of five years after the date of publication in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders dated March 20, 2007, to increase from time to time the subscribed capital within the limits of the authorised share capital. Such increased amount will be reserved for the issuance of shares to the holders of convertible preferred equity certificates of the Company in accordance with the terms and conditions of the convertible preferred equity certificates and to the holders of warrants of the Company in accordance with the terms of the warrant instrument dated March 20, 2007 (the Warrant Instrument).

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are in registered form (actions nominatives) or bearer form (actions au porteur) at the option of the shareholder(s).

6.2. For shares in registered form, a shareholders register of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in the shareholders register of the Company.

6.3. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1. Subject to the provisions of this article 7, shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

For the purpose of the Articles, Transfer (and all derivative expressions including verbs) shall mean any transaction aiming at or resulting in a transfer of (i) shares, warrants, (convertible) bonds and other securities of the Company (whether or not representing its share capital and whether or not entitling the holder thereof to vote); and (ii) securities of the Company entitling their holder to subscribe for or to obtain such securities or the exchange in such securities (together the Securities), for valuable consideration or for free, voluntarily, by public auction, by reason of death or pursuant to a court decision or arbitration award, including but not limited to contributions or transfers of a universality or business, merger, de-merger, the granting of a pledge, the granting of options to purchase or to sell Securities or the conclusion of a swap or other agreement, that completely or partially transfers the economical benefits or the ownership of Securities.

7.2. Permitted Transfers

The following Transfers are permitted and not subject to any of the other restrictions set forth in this Article 7:

7.2.1 A Transfer by CAPETOWN S.A., ALPHA or MGT 1&2 S.A. to ALPHA.

7.2.2 A Transfer by ALPHA to new directors, or employees, officers or directors of the Company and any company directly or indirectly controlled (as defined by the Law, hereinafter «Controlled» or «Control» as the case may be) by the Company (the Subsidiaries, together, the Group), jointly selected for that purpose by ALPHA and the Board of Directors.

7.2.3 A Transfer by ALPHA to an entity Controlled by ALPHA and, subsequently any Transfer by any such entity to ALPHA or any other entity Controlled by ALPHA, provided the transferring entity irrevocably undertakes to immediately repurchase such Securities and the transferee irrevocably undertakes to Transfer these Securities to the transferring entity if, at any time, the transferee is no longer Controlled by ALPHA.

7.2.4 A Transfer made following the exercise of a Call Option or a Put Option (as such terms are defined in the shareholders' agreement dated March 20, 2007 executed by the shareholders of the Company, as may be amended from time to time (the Shareholders' Agreement)).

7.2.5 If the shares of a specific class are Transferred to a holder of shares of a different class the Board of Directors must convene the general meeting of the shareholders of the Company in order to convert the Transferred shares into the shares of the class held by the transferee and update the Articles.

7.3. Lock-up

The shareholders of the Company shall not Transfer any of their Securities prior to March 20, 2010, except for Transfers made in accordance with article 7.2. or following the exercise of the Call Option or the Put Option as referred to in Article 7.2.4.

7.4. Right of first refusal

7.4.1 If as a result of a bona fide offer made by a third party (the Candidate-Purchaser) to any of the shareholders (the Transferor), the Transferor wishes to Transfer all or part of its Securities to the Candidate-Purchaser, it shall notify, in any case prior to any binding agreement between the Transferor and the Candidate-Purchaser, the other shareholders (the Other Shareholders) and the Board of Directors of all the relevant terms and conditions of the third party's offer (the Transfer Notice) including:

- the name and address or, in the case of a legal entity, the corporate name and registered office of the Candidate-Purchaser;
- the number and type (Class) of Securities it wishes to Transfer (the Offered Securities);
- the bona fide price the Candidate-Purchaser is willing to pay for the Offered Securities;
- the other terms and conditions under which the Offered Securities would be Transferred; and
- the unconditional commitment of the Candidate-Purchaser to be bound by the Shareholders' Agreement (as defined above) in respect of the Company entered into by the shareholders from time to time and his acknowledgment of the provisions of Articles 7.4. and 7.5.

7.4.2 The Other Shareholders shall have a right of first refusal to purchase the Offered Securities (or a tag-along right pursuant to article 7.5). This right of first refusal shall apply pro rata to the Other Shareholders' respective participation in the Company's share capital.

7.4.3 The Other Shareholders shall each have the right to exercise their right of first refusal by providing notice thereof to the Board of Directors and to the Transferor within twenty (20) Business Days following receipt of the Transfer Notice. The Board of Directors shall then inform the Other Shareholders of the aggregate number of Securities for which the Other Shareholders have exercised their right of first refusal (and, as the case may be, for which they have exercised their tag-along right as set out in article 7.5) (the Second Transfer Notice). The Other Shareholders which have not sent their notice within this 20-Business Day period shall be deemed to have elected not to exercise their right of first refusal (nor their tag-along right as set out in article 7.5).

7.4.4 If the aggregate number of Securities for which the Other Shareholders have exercised their right of first refusal is lower than the number of Offered Securities, the Other Shareholders (other than those who have not exercised their right of first refusal) shall have five (5) Business Days from the Second Transfer Notice (the Second Period) to inform the Board of Directors and the Transferor of how many of the Securities, that have not been purchased as a result of the Second Transfer Notice, they wish to purchase (the Third Transfer Notice).

7.4.5 The Board of Directors shall inform the Transferor and the Other Shareholders if the number of Securities for which the rights of first refusal have been exercised as a result of the Second Transfer Notice and the Third Transfer Notice exceeds, equals or is lower than the number of Offered Securities, within five (5) Business Days after the expiry of the Second Period (the Last Notice).

7.4.6 If this number exceeds the number of Offered Securities, the Offered Securities will be allocated to the Other Shareholders in the proportion to be jointly agreed by them within five (5) Business Days from receipt of the Last Notice or, failing agreement, in proportion to the number of Securities they each own.

7.4.7 If this number is lower than the number of the Offered Securities, the right of first refusal of all the Other Shareholders shall be deemed not to have been exercised and the Transferor shall have the right to Transfer all the Offered Securities to the Candidate-Purchaser in accordance with the terms and conditions set out in the Transfer Notice, provided that this Transfer must be executed within twenty (20) Business days following receipt of the Last Notice.

7.4.8 If Other Shareholders have exercised their tag-along right pursuant to Article 7.5. or if ALPHA has validly exercised its drag-along right in accordance with Article 7.6., the Candidate-Purchaser shall also purchase these Securities within the period set out in article 7.4.7.

7.5.Tag Along

7.5.1 If as a result of an offer made by a Candidate-Purchaser to any shareholder, such Transferor would Transfer all or part of its Securities to such Candidate-Purchaser, the Other Shareholders, shall have the right to sell an equivalent proportion of their Securities, to the Candidate-Purchaser(s).

7.5.2 However, if as a result of an offer made by a Candidate-Purchaser, ALPHA would Transfer 20% or more of the then outstanding Company's share capital, each of CAPETOWN S.A. and MGT 1&2 S.A. shall have the option to sell to the Candidate-Purchaser either an equivalent proportion of their Securities or all their Securities (at their entire discretion).

7.5.3 The Transferor shall notify to the Other Shareholders and the Board of Directors all information referred to in article 7.4.1 in accordance with article 7.4.

7.5.4 The Other Shareholders shall be entitled to exercise their tag along right as set out in this article 7.5. in accordance with articles 7.4.2 and 7.4.3.

7.6. Drag Along Right

7.6.1 In the event that:

- a) a Candidate-Purchaser offers to acquire Securities, representing 80% or more of the then outstanding share capital of the Company as well as 80% or more of the voting rights; and
- b) ALPHA wishes to accept such offer; and
- c) CAPETOWN S.A. and/or MGT 1&2 S.A. have waived their rights under articles 7.4. and 7.5. (or the applicable exercise periods under these articles have lapsed or if they are deemed not to have been exercised),

ALPHA may cause CAPETOWN S.A. and MGT 1&2 S.A. to also Transfer all their Securities to the Candidate-Purchaser.

7.6.2 In the event that:

- a) a Candidate-Purchaser offers to acquire Securities, representing less than 80% of the then outstanding share capital of the Company as well as less than 80% of the voting rights; and
- b) ALPHA wishes to accept such offer; and
- c) CAPETOWN S.A. and/or MGT 1&2 S.A. have waived their rights under articles 7.4. and 7.5. (or the applicable exercise periods under these articles have lapsed or if they are deemed not to have been exercised),

ALPHA may cause CAPETOWN S.A. and MGT 1&2 S.A. to also Transfer a proportional part of their Securities to the Candidate-Purchaser.

7.6.3 The notification of the offer by ALPHA to CAPETOWN S.A. and MGT 1&2 S.A. shall be made in accordance with article 7.4, and shall specify ALPHA's intention to exercise its drag along right under articles 7.6.1 and 7.6.2, (as the case may be) should CAPETOWN S.A. and/or MGT 1&2 S.A. decide to waive (or not to exercise) their rights under articles 7.4. and 7.5.

7.6.4 The drag along right set forth in this article 7.6. shall not apply in the event of an initial public offering with a view to permitting the public distribution of newly issued or existing shares and obtaining the listing of the shares on a regulated or organised market (an IPO).

Art. 8. Meetings of the Shareholders of the Company.

8.1. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.2. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of such meeting, on the third Monday of June of each year. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

8.3. The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad, in the absolute and final judgement of the Board of Directors of the Company, if exceptional circumstances so requires.

8.4. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 9. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.

9.1. The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. Each share is entitled to one vote.

9.3. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of the votes present or represented at the meeting.

9.4. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

9.5. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, (the Mémorial), and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly

deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented, including the favorable vote of the holders of Class B shares or the holders of Class C shares.

9.6. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

9.7. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

9.8. Any shareholder may participate in a meeting of the shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.9. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 10. Management.

10.1. The Company shall be managed by a board of directors (the Board of Directors) which shall at all times consist of six (6) directors and be composed as follows:

- ALPHA shall present a list of at least four (4) candidates and four (4) directors shall be elected among this list (the Class A Directors);
- CAPETOWN S.A. shall present a list of at least one (1) candidate and one (1) director shall be elected among this list (the Class B Director); and
- MGT 1&2 S.A. shall present a list of at least one (1) candidate and one (1) director shall be elected among this list (the Class C Director).

The candidates proposed by the respective shareholders shall be appointed or dismissed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted by (i) the majority of the votes cast and (ii) the majority of the votes cast by the shareholders of the class of shares who/which are entitled to propose the director concerned, which shall also set the remuneration of the directors and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time. However the new director must be chosen among candidates proposed by the shareholders having proposed the previous director.

10.2. Members of the Board of Directors need not be shareholders of the Company. Any director shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

Whenever a legal entity is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative to perform such director's mandate in its name and on its behalf (the Representative). The Representative is subject to the same conditions and obligations, and incurs the same liability, as if he was performing such director's mandate in his own name, without prejudice to the joint liability of the Legal Entity. The Legal Entity may only revoke the Representative provided that it simultaneously appoints a new Representative.

10.3. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote and in accordance with the rules laid down in article 10.1., a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders of the Company.

Art. 11. Meetings of the Board of Directors of the Company.

11.1. The Board of Directors of the Company must appoint a chairman (the Chairman), who shall be elected among the Class A Directors and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholder(s) of the Company. The Chairman shall not have a casting vote.

11.2. The Company may from time to time issue Securities or enter into contractual arrangements allowing the holders of such Securities or counterparties to such agreement to have an observer of their choice attend all board meetings of the Company (the Observers), provided only that the Company has been notified of the name, first name and relevant contact details of any such Observer(s).

11.3. The Board of Directors of the Company shall meet upon call by the Chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg. The Board of Directors shall meet as necessary to discharge its duties but in any case not less than four times per year on a quarterly basis.

11.4. Written notice of any meeting of the Board of Directors of the Company shall be given to all directors as well as any Observers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board of Directors of the Company.

11.5. No such written notice is required if all the members of the Board of Directors of the Company and the Observers are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board of Directors of the Company as well as each Observer. Separate

written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors of the Company.

11.6. Any member of the Board of Directors of the Company or any Observer may act at any meeting of the Board of Directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director or respectively Observer as his or her proxy.

11.7. Any director or Observer may participate in a meeting of the Board of Directors of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.8. The Board of Directors of the Company can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors of the Company. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. The Observers shall attend meetings of the Board of Directors but shall not have any voting rights.

11.9. Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

11.10. Notwithstanding the provisions of article 11.7., decisions relating to the following items shall require the majority of the votes present or represented at the relevant meeting, as well as the approval of the Class B Director or the Class C Director:

- i. any material deviation from, or amendment to the business plan;
- ii. any commitment to make an investment or purchase real estate or assets for an amount in excess of one million euro (EUR 1,000,000.-);
- iii. any modification of the terms and conditions of the Group's financing likely to have (i) an impact on the refunding of the vendor's loan entered into between DIVERSINVEST and the Company or (ii) a negative impact on the position of MGT 1&2 S.A. or CAPETOWN S.A.;
- iv. any acquisition, transfer or divestment of any subsidiary or assets for an amount in excess of one million euro (EUR 1,000,000);
- v. any establishment or cessation of any activities contributing for more than ten million euro (EUR 10,000,000) to the Group's turnover;
- vi. any execution, amendment or termination by a company of the Group of any agreement in an amount exceeding ten million euro (EUR 10,000,000.-);
- vii. any decision, action or omission reasonably likely to cause an early repayment (in whole or in part) of the Group's acquisition debt;
- viii. any change of the Group's currently applicable accounting principles except as directly resulting from legal requirements; and
- ix. any material change of the corporate structure of the Group and any change of the corporate structure of the Group having a non proportionate impact for ALPHA on the one hand, and for MGT 1&2 S.A. and CAPETOWN S.A. on the other hand.

Art. 12. Minutes of meetings of the Board of Directors of the Company.

12.1. The minutes of any meeting of the Board of Directors of the Company shall be signed by the Chairman of the Board of Directors of the Company who presided at such meeting or by any two directors of the Company.

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

Art. 13. Powers of the Board of Directors of the Company.

13.1. The Board of Directors of the Company is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law, or by the Articles to the general meeting of shareholder(s) of the Company fall within the competence of the Board of Directors.

Art. 14. Delegation of powers.

14. The Board of Directors of the Company is authorised to appoint a person, whether a director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholder(s) of the Company, for the purposes of performing specific tasks.

Art. 15. Binding signatures.

15.1. The Company shall be bound towards third parties by the joint signature of two Class A Directors and one Class B or Class C director of the Company in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 14. of these Articles.

15.2. Insofar as daily management is concerned, the Company shall be legally bound towards third parties by the joint signatures of two Class A Directors and one Class B or Class C director of the Company.

Art. 16. Information rights of the Board of Directors.

16.1 The Board of Directors of the Company shall be actively informed of the financial situation and the progress of the business of the Group.

16.2 The Board of Directors will also be entitled to attend, on a monthly basis, a reporting meeting, as the case may be, a conference call or a video conference, with some members of the management of the Group.

Art. 17. Conflict of interests.

17.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

17.2. Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

17.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board of Directors of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholder(s) of the Company which shall ratify such transaction.

17.4. In case there is only one shareholder in the Company, article 17.3. does not apply and the transactions that are entered into between the Company and the director having an opposite interest to the one of the Company are simply to be recorded in minutes.

17.5. Articles 17.3. and 17.4. do not apply when the relevant transactions/operations are made in the normal course of business of the Company and are entered into on arm's length terms.

Art. 18. Statutory auditor.

18.1. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

18.2. The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholder(s) of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of shareholder(s) of the Company with or without cause.

Art. 19. Accounting year.

19.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. Allocation of profits.

20.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Company Law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

20.2. The general meeting of shareholder(s) of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

20.3. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board of Directors of the Company and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors of the Company. The Board of Directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Company Law.

Art. 21. Dissolution and liquidation.

21.1. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles. In the event the Company is dissolved, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholder(s) of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholder(s) of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 22. Applicable law.

22.1. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Art. 23. Definitions.

23.1. Terms not otherwise defined in the Articles shall have the same meaning as in the Shareholders' Agreement. In addition to the terms defined above, the following terms shall have the meaning set forth below for the purpose of these Articles:

ALPHA means APEF 4, APEF 5, ZEBRA S.C., FINALCO, BULOWAYO GmbH and PAULISTA GmbH.

APEF4 means (i) APEF 4 - DENEBCI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 322 (Jersey Financial Commission), (ii) APEF 4 - ELARA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 321 (Jersey Financial Commission), (iii) APEF 4 - GEMMA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 323 (Jersey Financial Commission), (iv) APEF 4 - HYDRA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 320 (Jersey Financial Commission), (v) APEF 4 - NORMA US L.P., a limited partnership duly established under the laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 1710321 (State of Delaware), and (vi) APEF 4 - OPHELIA US L.P., a limited partnership duly established under the laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 1710331 (State of Delaware).

APEF5 means (i) APEF 5 - IZAR CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 722 (Jersey Financial Commission), (ii) APEF 5 - JABBAH CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 721 (Jersey Financial Commission), (iii) APEF 5 - KUMA CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 723 (Jersey Financial Commission), (iv) APEF 5 - PIXYS US L.P., a limited partnership duly established under the laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 4096687 (State of Delaware), and (v) APEF 5 - SYMA US L.P., a limited partnership duly established under the laws of Delaware, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number 4092310 (State of Delaware) and (vi) APEF 5 - PULSAR CI L.P., a limited partnership duly established under the laws of Jersey, with registered offices at 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered under number LP 724 (Jersey Financial Commission).

ZEBRA S.C., an investment company having its registered office at 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France, registered with the Register of Commerce of Versailles under no. 489 400 150 RCS Versailles.

FINALCO, an investment company having its registered office at 40, rue Desaix, 78800 Houilles, France, registered with the Register of Commerce of Versailles under no. 432 179 349 RCS Versailles.

BULOWAYO GmbH, a company duly established under the laws of Germany, having its registered office at Am Ellerhang 2, 61462 Königstein-Falkenstein, Germany, registered in Frankfurt under n° HRB 5659,

PAULISTA GmbH, a company duly established under the laws of Germany, having its registered office at Soodersteige 5, 65193 Wiesbaden, Germany, registered in Frankfurt under n° HRB 102902,

Business Day means a day which is not a Saturday or a Sunday, and on which commercial banks are open for corporate business in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately 106,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de METALLUM HOLDING S.A. (la Société), une société anonyme droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 14 décembre 2006,

non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations. La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.635.

L'Assemblée est présidée par M. Nicolas Dumont, salarié, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président nomme Mme Christine Coulon-Racot, salariée, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée choisit Mme Simone Wallers, salariée, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Scrutateur de l'Assemblée (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont désignés ensemble le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée aux présentes après signature par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée, après avoir été émargées et signées ne varientur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le Bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Création de trois (3) nouvelles catégories d'actions ordinaires (les actions de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C), ayant les droits y attachés après la refonte des statuts de la Société et reclassement des cinquante mille (50.000) actions ordinaires existantes de la Société en actions de Catégorie A;
3. Augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de quatre millions neuf cent mille euros (EUR 9.900.000,-) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent mille euros (EUR 100.000,-), composé de cinquante mille (50.000) actions de Catégorie A sous forme nominative d'une valeur nominale de deux (2) euros (EUR 2,-) chacune, à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), par l'émission de (i) trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) nouvelles actions de Catégorie A, (ii) cinq cent mille (500.000) nouvelles actions de Catégorie B et (iii) un million (1.000.000) nouvelles actions de Catégorie C d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune;
4. Renonciation par les actionnaires actuels de la Société à leur droit de souscription préférentielle et souscription et libération de l'augmentation de capital social désignée au point 3. ci-dessus;
5. Modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter ce qui précède et autorité à tout administrateur de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société;
6. Emission de quinze millions sept cent cinquante mille (15.750.000) preferred equity certificates convertibles de catégorie A, deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000) preferred equity certificates convertibles de catégorie B et quatre millions cinq cent mille (4.500.000) preferred equity certificates convertibles de catégorie C, d'une valeur nominale de deux (2,-) euros chacun;
7. Création d'un registre des CPECs de la Société afin de refléter ce qui précède et autorité accordée à tout administrateur de la Société afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des preferred equity certificates convertibles de catégories A, B et C nouvellement émis dans le registre des CPECs de la Société;
8. Emission de soixante-quatre mille trois cent dix-sept (64.317) warrants 1 (les warrants 1);
9. Emission de deux cent quatre-vingt neuf mille quatre cent vingt-sept (289.427) warrants 2 (les warrants 2);
10. Reconnaissance des termes du rapport émis par le conseil d'administration de la Société le 20 mars 2007 et création d'un capital autorisé de cinquante-cinq millions sept cent sept mille quatre cent quatre-vingt huit euros (EUR 55.707.488,-).
11. Autorisation au conseil d'administration de la Société d'augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé déterminé au point 10. ci-dessus. Ce montant d'augmentation sera réservé à (i) l'émission des Actions de Conversion (tel que défini ci-dessous) aux détenteurs de preferred equity certificates convertibles de catégories A, B et C, conformément aux Termes et Conditions des preferred equity certificates convertibles de catégories A, B et C, et (ii) à l'émission d'actions ordinaires (telles que définies ci-dessous) aux détenteurs de Warrants 1 et de Warrants 2. En particulier, le conseil d'administration sera spécialement autorisé à procéder à cette augmentation de capital sans réserver aux actionnaires alors existants un droit de souscription préférentielle aux actions à émettre. L'autorisation sera valable pour une durée de cinq (5) ans à partir de la date de publication de cette assemblée générale extraordinaire dans le journal officiel du Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations);
12. Création de trois catégories d'administrateurs (les administrateurs de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C), reclassement des administrateurs existants de la Société en administrateurs de Catégorie A, renouvellement du mandat des administrateurs existants et nomination de trois nouveaux administrateurs de la Société;
13. Modification et refonte complète des statuts de la Société;
14. Divers.

II. Il apparaît de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que l'intégralité du capital social est dûment représenté à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour, reproduit ci-dessus.

La liste de présence, signée par les actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte avec les procurations pour les besoins de l'enregistrement.

Ensuite, l'Assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social votant étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant eux-mêmes dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer trois (3) catégories d'actions ordinaires dans le capital social de la Société, qui sera divisé ci-après en actions de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C, ayant les droits y attachés après la refonte des statuts de la Société conformément au point 13 ci-dessus. L'Assemblée décide également de reclasser les cinquante mille (50.000) actions ordinaires existantes de la Société en cinquante mille (50.000) actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux (2) euros (EUR 2,-) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de neuf millions neuf cent mille euros (EUR 9.900.000,-) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par cinquante mille (50.000) actions de Catégorie A sous forme nominative d'une valeur nominale de deux (2) euros (EUR 2,-) chacune, à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), par l'émission de trois million quatre cent cinquante mille (3.450.000) nouvelles actions de Catégorie A, (ii) cinq cent mille (500.000) nouvelles actions de Catégorie B d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune et (iii) un million (1.000.000) nouvelles actions de Catégorie C d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la souscription à l'augmentation de capital social de la Société et son entière libération de la manière suivante, étant entendu que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit de souscription préférentielle et ont approuvé la souscription des actions nouvelles comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

Actions de catégorie A

Trois millions quatre cent cinquante mille (3.450.000) nouvelles actions de Catégorie A ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites comme suit et sont intégralement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de six millions neuf cent mille euros (EUR 6.900.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société:

a) cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante-sept (190.647) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, sont souscrites par APEF 4 - DENEBCI L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 322 (Jersey Financial Commission),

b) cent vingt mille sept cent quarante-trois (120.743) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, sont souscrites par APEF 4 - ELARA CI L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 321 (Jersey Financial Commission),

c) cent neuf mille six cent vingt-deux (109.622) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par APEF 4 - GEMMA CI L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 323 (Jersey Financial Commission),

d) soixante-dix neuf mille quatre cent trente-six (79.436) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, sont souscrites par APEF 4 - HYDRA CI L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 320 (Jersey Financial Commission),

e) cent quatre-vingt-deux mille sept cent trois (182.703) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, sont souscrites par APEF 4 - NORMA US L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit du Delaware, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro 1710321 (Etat du Delaware),

f) cent onze mille deux cent onze (111.211) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par APEF 4 - OPHELIA US L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit du Delaware, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro 1710331 (Etat du Delaware),

g) cinq cent quatre-vingt mille huit cent cinquante-six (580.856) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, sont souscrites par APEF 5 - IZAR CI L.P., un «limited partnership» organisé sous le

droit de Jersey, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 722 (Jersey Financial Commission),

h) trois cent soixante-sept mille huit cent soixante-seize (367.876) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par APEF 5 - JABBAH CI L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit de Jersey ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 721 (Jersey Financial Commission),

i) trois cent trente-huit mille huit cent trente-trois (338.833) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par APEF 5 - KUMA CI L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit de Jersey ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 723 (Jersey Financial Commission),

j) quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-quatre (98.934) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par APEF 5 - PULSAR CI L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit du Delaware ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro LP 724 (Jersey Financial Commission),

k) cinq cent quatre-vingt-sept mille trois cent onze (587.311) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par APEF 5 - PIXYS US L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit du Delaware ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro 4096687 (Etat du Delaware),

l) quatre cent quarante-huit mille cinq cent cinquante (448.550) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par APEF 5 - SYMA US L.P., un «limited partnership» organisé sous le droit du Delaware ayant son siège social au 22 Grenville Street, St-Helier, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-Normandes, immatriculé sous le numéro 4092310 (Etat du Delaware),

m) quinze mille six cent soixante (15.660) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par ZEBRA S.C., une société d'investissement ayant son siège social au 40, rue Desaix, 78800 Houille, France, immatriculée au Registre de Commerce de Versailles sous le numéro 489 400 150 RCS Versailles,

n) dix mille deux cent quarante-vingt-quatorze (10.294) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par FINALCO, une société ayant son siège social au 40, rue Desaix, 78800 Houille, France, immatriculée au Registre de Commerce de Versailles sous le numéro 432 179 349 RCS Versailles,

o) trois mille trois cent cinquante-sept (3.357) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par BULOWAYO GmbH, une société organisée sous le droit allemand, ayant son siège social à Am Ellerhang 2, 61462 Königstein-Falkenstein, Allemagne, immatriculée au Registre de Commerce de Francfort sous le numéro HRB 5659,

p) deux mille deux-cent trente-sept (2.237) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par PAULISTA GmbH, une société organisée sous le droit allemand, ayant son siège social à Soodersteige 5, 65193 Wiedbaden, Allemagne, immatriculée au Registre de Commerce de Francfort sous le numéro HRB 102902,

q) deux cent un mille sept cent trente (201.730) nouvelles actions de Catégorie A d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune sont souscrites par MAGENTA S.p.A., une société organisée sous le droit italien, ayant son siège social à Piazza Diaz, 5, 20123 Milan, Italie, immatriculée au Registre de Commerce de Milan, sous le n° 04944150962, pour le compte du fonds d'investissement de Magenta,

tous ici représentés par M. Nicolas Dumont, résidant à Luxembourg, en vertu de dix-sept (17) procurations données sous seing privé.

Actions de catégorie B

Cinq cent mille (500.000) nouvelles actions de Catégorie B, ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, sont souscrites par CAPETOWN S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, ici représentée par M. Nicolas Dumont, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 mars 2007, et entièrement libérées par un apport en numéraire de un million d'euros (EUR 1.000.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Actions de catégorie C

Un million (1.000.000) d'actions nouvelles de Catégorie C, ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, sont souscrites par MGT 1&2 S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, ici représentée par M. Nicolas Dumont, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 16 mars 2007, et entièrement libérées par un apport en numéraire de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Toutes les actions de catégorie A, B et C ainsi souscrites ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que le montant de neuf millions neuf cent mille euros (EUR 9.900.000,-) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et autorise tout administrateur de la Société, agissant individuellement, de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'émettre quinze millions sept cent cinquante mille (15.750.000) preferred equity certificates convertibles de catégorie A, deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000) preferred equity certificates convertibles de catégorie B et quatre millions cinq cent mille (4.500.000) preferred equity certificates convertibles de catégorie C, d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacun pour un montant total de quarante-cinq millions d'euros (EUR 45.000.000,-) qui seront régis par les termes et conditions des CPECs adoptés par le conseil d'administration de la Société (les Termes et Conditions des CPECs).

L'Assemblée prend acte que les CPECs A, B et C sont convertibles à la Date de Conversion en question (définie dans les Termes et Conditions des CPECs) en actions nominatives de la Société (les Actions de Conversion) au Prix de Conversion (tel que défini dans les Termes et Conditions des CPECs).

L'Assemblée accuse réception du rapport émis par ERNST&YOUNG LUXEMBOURG, daté du 20 mars 2007 relatif à l'émission de CPECs de catégories A, B et C.

Septième résolution

L'Assemblée décide de créer un registre des CPECs de la Société pour refléter l'émission ci-dessus décrite de CPECs A, B et C, et accorde autorité à tout administrateur de la Société, agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des preferred equity certificates convertibles de catégories A, B et C dans le registre des CPECs de la Société.

Huitième résolution

L'Assemblée décide l'émission de soixante-quatre mille trois cent dix-sept (64.317) Warrants 1, qui seront régis par les termes et conditions des Warrants.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide l'émission de deux cent quatre-vingt neuf mille quatre cent vingt-sept (289.427) Warrants 2, qui seront régis par les Instruments de Warrants.

Dixième résolution

En conséquence des sixième, huitième et neuvième résolutions ci-dessus, l'Assemblée reconnaît les termes du rapport émis par le conseil d'administration de la Société le 20 mars 2007 et décide en conséquence la création d'un capital autorisé de cinquante-cinq millions sept cent sept mille quatre cent quatre-vingt-huit euros (EUR 55.707.488,-). Le dit rapport devra rester annexé au présent acte pour être rempli en même temps par les autorités de l'enregistrement.

Onzième résolution

L'Assemblée décide d'accorder au conseil d'administration de la Société l'autorisation d'augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé fixé à la résolution ci-dessus. Ce montant d'augmentation sera réservé à l'émission (i) des Actions de Conversion aux détenteurs de CPECs conformément aux Termes et Conditions des CPECs et (ii) aux actions de catégorie D pour les détenteurs de Warrants 1 et de Warrants 2 dans le respect des dispositions prévues dans les Instruments des Warrants. En particulier, le Conseil d'Administration sera spécialement autorisé à procéder à cette augmentation de capital sans réserver auxdits actionnaires alors existants un droit de souscription préférentielle aux actions à émettre. L'autorisation sera valable pour une durée de cinq (5) ans à partir de la date de publication du procès-verbal de cette assemblée générale extraordinaire dans le journal officiel du Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

Douzième résolution

L'Assemblée décide de (i) créer trois (3) catégories d'administrateurs (les administrateurs de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C), (ii) reclasser les administrateurs existants de la Société en administrateurs de catégorie A, (iii) renouveler les mandats des administrateurs actuels de la Société, qui expireront à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2012, et (iv) nommer, avec effet à la date des présentes, aux fonctions de nouveaux administrateurs de la Société pour une durée qui s'achèvera à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012:

a) KOFFOUR S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social sis 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés Luxembourgeois, sous le numéro B 86.086, représentée par M. Guy Kettmann, ayant pour adresse professionnelle 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie A;

b) CAPETOWN S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social sis 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du registre du commerce et des sociétés Luxembourgeois,

représentée par M. Denis Feron, ayant pour adresse professionnelle BELTRA FARME GLENEALY CO Wicklow, Irlande, en tant qu'administrateur de Catégorie B; et

c) MGT 1&2 S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social sis 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du registre du commerce et des sociétés Luxembourgeois, représentée par M. Roger Ehrler, dont l'adresse personnelle est le 44 Square Clair-Matin, 1213 Petit Lancy, Suisse, en tant qu'administrateur de Catégorie C.

En conséquence, l'Assemblée prend acte de ce que le conseil d'administration de la Société se compose de la manière suivante:

Administrateurs de Catégorie A:

M. Olaf Kordes, VALON S.A. et LANNAGE S.A., représentées par M. Guy Kettmann ayant son adresse professionnelle au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, et KOFFOUR S.A., représenté par M. Guy Kettmann ayant son adresse professionnelle au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg;

Administrateur de Catégorie B:

CAPETOWN S.A. représentée par M. Denis Feron, ayant pour adresse professionnelle BELTRA FARME GLENEALY CO Wicklow, Irlande;

Administrateur de Catégorie C:

MGT 1&2 S.A., représentée par M. Roger Ehrler, dont l'adresse personnelle est le 44 Square Clair-Matin, 1213 Petit Lancy, Suisse.

Treizième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier et de refondre dans son intégralité les statuts de la Société de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Forme et dénomination.**

1.1 Il existe une société anonyme de droit Luxembourgeois, sous la dénomination de METALLUM HOLDING S.A. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) ainsi que par les présents Statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision du Conseil d'Administration de la Société.

2.2. Il peut être créé par simple du Conseil d'Administration de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise malgré le transfert provisoire de son siège social.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2. Elle peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des Statuts.

3.3. La mort, la dissolution de l'actionnaire unique n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 4. Objet social.

4.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

4.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4.5. La Société pourra également fournir des prestations de services administratifs ou de secrétariat, à l'exception de toute activité réservée au domaine de la comptabilité et du conseil économique et financier.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) représenté par trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions de Catégorie A, cinq cent mille (500.000) actions de Catégorie B et un million (1.000.000) d'actions de Catégorie C sous forme nominative d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, entièrement libérées (ensemble désignées les Actions).

5.2. La Société a un capital social autorisé de cinquante-cinq millions sept cent sept mille quatre cent quatre-vingt-huit euros (EUR 55.707.488,-). Le capital social autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée de la manière requise pour modifier les Statuts.

5.3. Le Conseil d'Administration est autorisé, pour une durée de cinq ans à partir de la date de publication dans le journal officiel de Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du 20 mars 2007, à augmenter de temps à autre le capital social souscrit dans les limites du capital social autorisé. Ce montant d'augmentation sera réservé à l'émission d'Actions aux détenteurs de preferred equity certificates convertibles conformément aux Termes et Conditions des preferred equity certificates convertibles et aux détenteurs de warrants de la Société conformément aux termes de l'instrument de Warrant daté du 20 mars 2007 (l'Instrument de Warrant).

Art. 6. Actions.

6.1. Les Actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire (des actionnaires).

6.2. Pour les Actions nominatives, un registre des Actionnaires de la Société sera tenu au siège social de la Société et pourra être examiné par chaque actionnaire. Le registre contiendra le nom de chaque actionnaire, son lieu de résidence ou domicile élu, le nombre d'Actions qu'il détient, les paiements effectués pour chaque action et les transferts d'Actions et les dates respectives de ces transferts. La propriété des Actions sera établie par l'inscription au registre des actionnaires de la Société.

6.3. La Société peut racheter ses propres actions conformément aux conditions et limites prévues par la Loi.

Art. 7. Transfert des actions.

7.1. Sous réserve des dispositions de cet article 7, le transfert d'Actions s'effectuera par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des Actionnaires et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne les représentant au moyen de procurations valables. La Société peut accepter comme preuve du transfert tout document qu'elle jugera approprié.

Dans le respect des statuts, Transfert (et toute les expressions en dérivant, y compris les verbes) signifiera toute transaction ayant pour but ou résultant d'un transfert (i) d'actions, de warrants, d'obligations (convertibles) et de tout autre titre de la Société (représentant ou non son capital social et autorisant ou non leur détenteur à voter); et (ii) les titres de la Société autorisant leur détenteur à souscrire à ou à obtenir de tels titres ou à échanger de tels titres (ensemble les Titres), à titre onéreux ou à titre gratuit, volontairement, par adjudication publique, pour raison de décès ou par décision judiciaire ou par décision arbitrale, incluant mais ne se limitant pas aux apports ou aux transferts de l'universalité des affaires, à la fusion, à la scission, au partage, à la mise en gage, à la concession de droits d'option pour l'acquisition ou la vente de Titres ou à la conclusion de swap ou de tout autre convention, qui opérerait un transfert total ou partiel des bénéfices économiques ou de la propriété des Titres.

7.2. Transferts Autorisés

Les Transferts suivants sont autorisés et ne sont pas soumis à l'une des restrictions exposées à cet article 7.:

7.2.1 Un Transfert par CAPETOWN S.A., ALPHA ou MGT 1&2 S.A. à ALPHA.

7.2.2 Un Transfert par un nouvel Administrateur, un officier ou un directeur de la Société ou de toute société directement ou indirectement contrôlée (comme défini par la Loi, ci-après «Contrôlée» ou «Contrôle» suivant le cas) par la Société (les Filiales, ensemble dénommées le Groupe), conjointement choisies dans ce but par ALPHA et le Conseil d'Administration.

7.2.3 Un Transfert par ALPHA à une entité Contrôlée d'ALPHA et, subséquemment tout Transfert à une entité quelconque d'ALPHA ou à toute autre entité Contrôlée par ALPHA, pourvu que le cessionnaire s'engage irrévocablement à transférer ces Titres à l'entité destinataire du transfert si, à n'importe quel moment, le cessionnaire n'était plus Contrôlé par ALPHA.

7.2.4 Un Transfert effectué suite à l'exercice d'un droit d'option ou d'une option de vente [termes tels que définis dans le pacte d'actionnaires daté du 20 mars 2007 exécuté par les actionnaires de la Société, tel qu'il pourra être amendé de temps à autres (le Pacte d'Actionnaires)].

7.2.5 Si les actions d'une catégorie spécifique sont Transférées à un détenteur d'actions de catégorie différente, le Conseil d'Administration doit convoquer une assemblée générale des actionnaires de la Société afin de convertir les actions Transférées en la catégorie d'actions détenues par le cessionnaire et actualiser les Statuts.

7.3. Gel

Les Actionnaires de la Société ne Transféreront aucun de leurs Titres avant le 6 mars 2010, sauf pour les Transferts effectués conformément à l'article 7.2. ou d'après l'exercice d'une option d'achat ou de vente tel qu'énoncés par l'Article 7.2.4.

7.4. Droit de Premier Refus

7.4.1. Si, suite à une offre de bonne foi effectuée par un tiers (un Candidat-Acheteur) à un ou plusieurs Administrateurs Fondamentaux, ALPHA ou DIVERSINVEST (le Cédant), le Cédant souhaite Transférer tous, ou partie de, ses Titres au Candidat-Acheteur, il devra notifier, dans tous les cas avant la conclusion d'un accord ferme entre le Cédant et le Candidat-Acheteur, les autres Actionnaires (les Autres Actionnaires) et le Conseil d'Administration des termes et conditions importants de l'offre du tiers (la Notice de Transfert) qui contiendra:

- le nom et l'adresse, ou en cas d'une entité juridique, la dénomination sociale et le siège social du Candidat-Acheteur;
- le nombre et le type (Catégorie) des Titres qu'il souhaite Transférer (les Titres Offerts);
- le prix de bonne foi que le Candidat-Acheteur est prêt à payer pour les Titres Offerts;
- les autres termes et conditions selon lesquels les Titres Offerts seraient transférés;
- l'engagement inconditionnel du Candidat-Acheteur à être lié par un Pacte d'Actionnaires de la Société (tel que défini précédemment) conclu par les Actionnaires de temps à autres et l'acceptation des dispositions 7.4 et 7.5 des présents Statuts.

7.4.2 Les Autres Actionnaires auront un droit de premier refus pour acheter les Titres Offerts (ou un droit de cession conformément à l'article 7.5). Ce droit de premier refus s'appliquera au pro rata de la participation respective des Autres Actionnaires dans le capital social de la Société.

7.4.3 Les Autres Actionnaires auront chacun le droit d'exercer leur droit de premier refus en fournissant une notice à ce sujet au Conseil d'Administration et au Cédant dans les vingt (20) Jours Ouvrables après réception de la Notice de Transfert. Le Conseil d'Administration informera alors les Autres Actionnaires de nombre total des Titres pour lesquels les Autres Actionnaires ont exercé leur droit de premier refus (et, le cas échéant, pour lesquels ils ont exercé leur droit de cession déterminé à l'article 7.5) (la Deuxième Notice de Transfert). Les Autres Actionnaires qui n'ont pas envoyé leur notice au cours de la période des vingt (20) Jours Ouvrables seront considérés comme n'ayant pas exercé leur droit de premier refus (ni leur droit de cession fixé à l'article 7.5).

7.4.4 Si le nombre total des Titres pour lesquels les Autres Actionnaires ont exercé leur droit de premier refus est inférieur au nombre des Titres Offerts, les Autres Actionnaires (autres que ceux qui n'ont pas exercé leur droit de premier refus) auront cinq (5) Jours Ouvrables à partir de la Deuxième Notice de Transfert (la Deuxième Période) pour informer le Conseil d'Administration et le Cédant du nombre des Titres, qui n'ont pas été achetés à la suite de la Deuxième Notice de Transfert, et qu'ils désirent acheter (la Troisième Notice de Transfert).

7.4.5 Le Conseil d'Administration informera le Cédant et les Autres Actionnaires si le nombre de Titres pour lesquels les droits de premier refus ont été exercés à la suite de la Deuxième Notice de Transfert et la Troisième Notice de Transfert dépasse, est égal ou inférieur au nombre de Titres Offerts dans les cinq (5) Jours Ouvrables après l'expiration de la Deuxième Période (la Dernière Notice).

7.4.6 Si le nombre dépasse le nombre de Titres Offerts, les Titres Offerts seront répartis entre les Autres Actionnaires au prorata qu'ils approuveront conjointement dans les cinq (5) Jours Ouvrables suivant la réception de la Dernière Notice ou, faute d'accord, proportionnellement au nombre de Titres que chacun détient.

7.4.7 Si le nombre est inférieur à celui des Titres Offerts, le droit de premier refus de tous les autres Actionnaires sera considéré comme n'ayant pas été exercé et le Cédant aura le droit de Transférer tous les Titres Offerts au Candidat-Acheteur conformément aux termes et conditions fixés dans la Notice de Transfert, à condition que ce Transfert soit effectué dans les vingt (20) Jours Ouvrables suivant la réception de la Dernière Notice.

7.4.8 Si les Autres Actionnaires ont exercé leur droit de cession en vertu de l'Article 7.5. ou si ALPHA a valablement exercé son droit de concession conformément à l'Article 7.6., le Candidat-Acheteur achètera ces Titres au cours de la période déterminée à l'article 7.4.7.

7.5. Droit de Cession

7.5.1 Si à la suite d'une offre de la part d'un Candidat-Acheteur à un ou plusieurs Administrateurs Fondamentaux, à ALPHA ou à DIVERSINVEST, le Cédant en question transférerait tous, ou une partie de, ses Titres à ce Candidat-Acheteur, les Autres Actionnaires auront le droit de vendre une proportion équivalente de leurs Titres, au(x) Candidat(s)-Acheteur(s).

7.5.2 Cependant, si à la suite d'une offre de la part d'un Candidat-Acheteur, ALPHA Transférait 20% ou plus du capital social de la Société alors en circulation, CAPETOWN S.A. et MGT 1&2 S.A. auront respectivement l'option de vendre au Candidat-Acheteur soit une proportion équivalente de leurs Titres soit tous leurs Titres (à leur entière discrétion).

7.5.3 Le Cédant notifiera les Autres Actionnaires et le Conseil d'Administration tous les renseignements mentionnés à l'article 7.4.1 conformément à l'article 7.4.

7.5.4 Les Autres Actionnaires pourront exercer leur droit de cession fixé à cet article 7.5. conformément aux articles 7.4.2 et 7.4.3.

7.6. Droit de Concession

7.6.1 Au cas où:

a) un Candidat-Acheteur se propose d'acheter des Titres, représentant 80% ou plus du capital social de la Société alors en circulation ainsi que 80% ou plus des droits de vote; et

b) ALPHA souhaite accepter cette offre; et

c) CAPETOWN S.A. et/ou MGT 1&2 S.A. ont renoncé à leurs droits selon les articles 7.4 et 7.5 (ou les périodes d'exercice selon ces articles sont écoulées ou s'ils sont considérés comme n'avoir pas été exercés),

ALPHA peut également faire Transférer tous les Titres détenus par CAPETOWN S.A. et/ou MGT 1&2 S.A. concernés au Candidat-Acheteur.

7.6.2 Au cas où

a) un Candidat-Acheteur se propose d'acheter des Titres, représentant moins de 80% du capital social de la Société alors en circulation ainsi que moins de 80% des droits de vote; et

b) ALPHA souhaite accepter cette offre; et

c) CAPETOWN S.A. et MGT 1&2 S.A. ont renoncé à leurs droits en vertu des articles 7.4 et 7.5 (ou les périodes d'exercice selon ces articles sont écoulées ou s'ils sont considérés comme n'avoir pas été exercés),

ALPHA peut également faire Transférer une part proportionnelle des Titres par CAPETOWN S.A. et/ou MGT 1&2 S.A. au Candidat-Acheteur.

7.6.3 La notification de l'offre par ALPHA à CAPETOWN S.A. et MGT 1&2 S.A. s'effectuera conformément à l'article 7.4, et précisera l'intention d'ALPHA d'exercer son droit de concession selon les articles 7.6.1 et 7.6.2, (le cas échéant) si CAPETOWN S.A. et/ou MGT 1&2 S.A. décident de renoncer (ou de ne pas exercer) leurs droits en vertu des articles 7.4. et 7.5.

7.6.4 Le droit de concession déterminé à cet article 7.6. ne s'appliquera pas en cas d'une offre publique d'achat, en vue de permettre une distribution publique d'actions nouvellement émises et existantes et d'obtenir la liste des actions sur un marché régulé ou organisé (une OPA).

Art. 8. Assemblées des actionnaires de la Société.

8.1. En cas de pluralité d'Actionnaires, toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

8.2. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se réunit, conformément à la Loi, à Luxembourg à l'adresse de son siège social ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social précisé dans la convocation de l'assemblée, le [troisième lundi de juin] de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

8.3. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société, estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

8.4. Les autres assemblées des Actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Art. 9. Convocation, quorum, procurations, avis de convocation.

9.1. Les conditions prévues par la Loi en matière de délai de convocation et de quorum régiront les convocations et la tenue des assemblées des Actionnaires de la Société, sauf disposition contraire des Statuts.

9.2. Chaque action donne droit à une voix.

9.3. A moins que la Loi ou les Statuts n'en disposent autrement, les résolutions des assemblées des Actionnaires de la Société dûment convoquées seront prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et participant au vote.

9.4. Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour la modification des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les propositions de modification des Statuts.

9.5. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée est convoquée, de la manière prévue par les Statuts, par des avis publiés deux fois dans le Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée. L'avis de convocation reprend l'ordre du jour et indique la date et l'issue de l'assemblée précédente. La seconde assemblée pourra valablement délibérer quelque soit le capital repré-

senté. Au cours des deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, seront prises aux deux tiers des votes des Actionnaires présents ou représentés, comprenant le vote favorable des détenteurs des actions de Catégorie B ou des détenteurs des actions de Catégorie C.

9.6. Cependant, la nationalité de la Société peut être modifiée et l'engagement de ses actionnaires augmenté uniquement avec l'accord unanime des Actionnaires et obligataires de la Société.

9.7. Un actionnaire pourra se faire représenter à toute assemblée des Actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit, que ce soit par remise d'une procuration originale ou par télécopie, câble, télégramme ou télex.

9.8. Tout actionnaire peut participer à une assemblée des Actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique.

9.9. Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à une assemblée des Actionnaires de la Société et considèrent avoir été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans avis de convocation.

Art. 10. Administration.

10.1. La Société est administrée par un conseil d'administration (le Conseil d'Administration) qui se composera à tout moment de six (6) administrateurs et se composera de la manière suivante:

- ALPHA présentera une liste d'au moins quatre (4) candidats et quatre (4) administrateurs seront élus parmi cette liste (les Administrateurs de Catégorie A);
- CAPETOWN S.A. présentera une liste d'au moins un (1) candidat et un (1) administrateur sera élu parmi cette liste (l'Administrateur de Catégorie B); et
- MGT 1&2 S.A. présentera une liste d'au moins un (1) candidat et un (1) administrateur sera élu parmi cette liste (l'Administrateur de Catégorie C).

Les candidats proposés par les Actionnaires respectifs seront nommés ou révoqués par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée (i) à la majorité des voix exprimées et (ii) à la majorité des voix exprimées des Actionnaires de la catégorie d'actions qui sont en droit de proposer l'administrateur concerné, qui fixera également la rémunération des administrateurs et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment. Néanmoins, le nouvel administrateur devra être choisi parmi les candidats présentés par les actionnaires ayant proposé l'administrateur précédent.

10.2. Les Membres du Conseil d'Administration n'ont pas besoin d'être Actionnaires de la Société. Un administrateur sera élu pour une durée ne pouvant dépasser six ans et sera rééligible.

Chaque fois qu'une personne morale est nommée aux fonctions d'administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale est tenue de nommer un représentant permanent en vue d'exercer son mandat d'administrateur en son nom et pour son propre compte (le Représentant). Le Représentant est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait en son nom propre et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. La Personne Morale ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

10.3. En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite au décès, à la démission ou autrement de celui-ci, les administrateurs restants peuvent élire à la majorité et conformément aux règles définies à l'article 10.1., un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires de la Société.

Art. 11. Réunions du Conseil d'Administration de la Société.

11.1. Le Conseil d'Administration de la Société doit nommer un président (le Président), choisi parmi les Administrateurs de Catégorie A et il devra nommer un secrétaire, administrateur ou non, responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration de la Société et des assemblées générales de l'actionnaire/des actionnaires de la Société. Le vote du Président ne sera pas prépondérant.

11.2. La Société pourra de temps à autre émettre des Titres ou être partie à des accords contractuels autorisant les détenteurs de tels Titres ou contreparties de tels accords à choisir un observateur qui assistera à tous les conseils d'administration de la Société (les Observateurs), pourvu seulement qu'aient été notifiés à la Société, les nom, prénom et coordonnées de chaque Observateur(s).

11.3. Le Conseil d'Administration de la Société est convoqué par le Président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans la lettre de convocation, qui sera, en principe, à Luxembourg. Le Conseil d'Administration se réunira autant de fois que nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions mais dans tous les cas pas moins de quatre fois par an, sur base trimestrielle.

11.4. Une convocation écrite pour toute réunion du Conseil d'Administration de la Société est donnée à l'ensemble des administrateurs aussi bien qu'aux Observateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances est spécifiée brièvement dans la lettre de convocation de la réunion du Conseil d'Administration de la Société.

11.5. Une convocation écrite n'est pas requise si tous les membres du Conseil d'Administration de la Société et les Observateurs sont présents ou représentés au cours de la réunion et s'ils déclarent avoir été valablement informés et avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Avec l'accord unanime des administrateurs et de chacun des Observateurs, il peut être renoncé à la procédure de convocation par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une période et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté une résolution du Conseil d'Administration de la Société.

11.6. Tout administrateur ou tout Observateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, câble, télégramme ou télex, un autre administrateur ou Observateur comme son mandataire.

11.7. Tout administrateur ou Observateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique à la réunion.

11.8. Le Conseil d'Administration de la Société ne peut délibérer et/ou agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs de la Société sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration de la Société. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion. Les Observateurs peuvent assister au Conseil d'Administration mais n'ont pas de droit de vote.

11.9. Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, téléfax ou télex.

11.10. Nonobstant les dispositions de l'article 11.7., les décisions relatives aux points suivants nécessiteront la majorité des votes présents ou représentés à la réunion en question, en ce compris le vote favorable de l'Administrateur de Catégorie B ou l'Administrateur de Catégorie C:

- i. tout écart matériel ou modification du plan d'activité (business plan);
- ii. tout engagement dans le but d'investir ou acheter un bien immobilier ou des avoirs d'un montant supérieur à un million d'euros (EUR 1.000.000,-);
- iii. toute modification des termes et conditions du financement du Groupe susceptibles d'avoir (i) un impact sur le remboursement d'un prêt du vendeur conclu entre DIRINVEST et la Société ou (ii) un impact négatif sur la position de MGT 1&2 S.A. ou CAPETOWN S.A.;
- iv. toute acquisition, transfert ou désinvestissement d'une filiale ou actifs d'un montant supérieur à un million d'euros (EUR 1.000.000,-);
- v. tout établissement ou cessation d'activités contribués pour plus de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) au chiffre d'affaire du Groupe;
- vi. toute conclusion, modification, résiliation par une société du Groupe d'un contrat d'un montant dépassant dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-);
- vii. toute décision, action ou omission susceptible raisonnablement d'entraîner un remboursement anticipé (entier ou partiel) de la dette d'acquisition du Groupe;
- viii. toute modification des principes comptables couramment applicables du Groupe sauf celle qui résultent d'exigences légales;
- ix. toute modification matérielle de la structure sociale du Groupe et toute modification de la structure sociale du Groupe ayant un impact non proportionnel sur ALPHA d'une part et sur MGT 1&2 S.A. et CAPETOWN S.A. d'autre part.

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration de la Société.

12.1. Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil d'Administration de la Société seront signés par le Président du Conseil d'Administration de la Société qui a présidé la réunion ou par deux administrateurs de la Société.

12.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le secrétaire (le cas échéant) ou par un administrateur de la Société.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'Administration de la Société.

13.1. Le Conseil d'Administration de la Société est investi des pouvoirs les plus larges afin d'accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 14. Délégation de pouvoirs.

14.1. Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 15. Représentation.

15.1. La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de deux Administrateurs de catégorie A et d'un administrateur de la Société dans tous les cas ou la signature conjointe ou la signature individuelle de toutes personnes auxquelles un pouvoir de signature a été donné conformément à l'article 14. des présents Statuts.

15.2. Dans le cadre de la gestion journalière, la Société est valablement engagée envers les tiers par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie A et d'un administrateur de la Société.

Art. 16. Droit d'information du Conseil d'Administration.

16.1. Le Conseil d'Administration de la Société devra être activement informé de la situation financière et de la progression des activités du Groupe.

16.2. Le Conseil d'Administration sera également habilité à assister, sur une base mensuelle, à une conférence de compte rendu, tenue le cas échéant, par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence, avec quelques membres de la direction du Groupe.

Art. 17. Conflit d'intérêts.

17.1. Aucun contrat ou aucune transaction entre la Société et une autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé du fait qu'un ou plusieurs administrateurs de la Société y a un intérêt ou est un administrateur ou un employé de telle autre société ou entreprise.

17.2. Tout administrateur ou représentant de la Société remplissant les fonctions d'administrateur, représentant ou employé dans une société ou entreprise avec laquelle la Société doit conclure un contrat ou entrer en relation d'affaires, sera pris en compte, prendra part au vote et agira par rapport à toutes questions relatives à tel contrat ou telle transaction, indépendamment de son appartenance à cette autre société ou entreprise.

17.3. Au cas où un administrateur de la Société a un intérêt personnel dans, ou contraire à toute transaction de la Société, celui-ci en informera le Conseil d'Administration de la Société et ne sera pas pris en compte ni ne votera eu égard à cette transaction. Ladite transaction ainsi que le conflit d'intérêt de l'administrateur seront rapportés à la prochaine assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société qui ratifiera ladite transaction.

17.4. Lorsque la Société n'a qu'un actionnaire unique, l'article 17.3. n'est pas applicable et il sera seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son administrateur ayant un conflit d'intérêt à celui de la Société.

17.5. Les articles 17.3. et 17.4. ne sont pas applicables lorsque les transactions / opérations sont effectuées dans le cours normal des affaires de la Société et sont conclues dans des conditions normales.

Art. 18. Commissaire.

18.1. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. Les commissaires seront nommés pour une durée n'excédant pas six ans et seront rééligibles.

18.2. Les commissaires sont nommés par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) commissaire(s) en fonction peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société.

Art. 19. Exercice social.

19.1. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Affectation des Bénéfices.

20.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre conformément à l'article 5 ci-dessus.

20.2. L'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net et peut décider seule de procéder à la distribution de dividendes aux moments qu'elle jugera opportuns au regard des objectifs et de la politique de la Société.

20.3. Les dividendes sont payés en euros ou dans toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration de la Société et sont payés aux lieux et dates déterminés par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 21. Dissolution et Liquidation.

21.1 La Société peut être en tout temps dissoute par une décision de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personne physique ou morale) nommé(s) par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société qui aura décidé de dissoudre la Société, et qui déterminera, le cas échéant, les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 22. Droit applicable.

22.1. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Art. 23. Définitions.

23.1. En plus des termes définis ci-dessus, les termes suivants auront la signification déterminée ci-dessous pour les besoins des présents Statuts:

ALPHA signifie APEF 4 et APEF 5, ZEBRA S.C., FINALCO, BULOWAYO GmbH et PAULISTA GmbH.

APEF 4 signifie (i) APEF 4 - DENEBCI L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois de Jersey, avec siège social au 22 Grenville Street, St-Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro LP 322 (Jersey Financial Commission) (ii) APEF 4 - ELARA CI L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois de Jersey, avec siège social au 22 Grenville Street, St-Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro LP 321 (Jersey Financial Commission), (iii) APEF 4 - GEMMA CI L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois de Jersey, avec siège social au 22 Grenville Street, St-Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro LP 323 (Jersey Financial Commission), (iv) APEF 4 - HYDRA CI L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois de Jersey, avec siège social au 22 Grenville Street, St-Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro LP 320 (Jersey Financial Commission), (v) APEF 4 - NORMA US L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois du Delaware, avec siège social au 22 Grenville Street, St-Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro 1710321 (Etat du Delaware) et (vi) APEF 4 - OPHELIA US L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois du Delaware, avec siège social au 22 Grenville Street, St-Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro 1710331 (Etat du Delaware).

APEF 5 signifie (i) APEF 5 - IZAR CI L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois de Jersey, avec siège social au 22 Grenville Street, St Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro LP 722 (Jersey Financial Commission), (ii) APEF 5 - JABBAH CI L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois de Jersey, avec siège social au 22 Grenville Street, St Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro LP 721 (Jersey Financial Commission), (iii) APEF 5 - KUMA CI L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois de Jersey, avec siège social au 22 Grenville Street, St-Héliér, Jersey JE4 8 PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro LP 723 (Jersey Financial Commission), (iv) APEF 5 - PIXYS US L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois du Delaware, avec siège social au 22 Grenville Street, St. Héliér, Jersey JE4 8PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro 4096687 (Etat du Delaware), et (v) APEF - SYMA US L.P., un «limited partnership» dûment organisé sous les lois du Delaware, avec siège social au 22 Grenville Street, St. Héliér, Jersey JE4 8PX, Iles Anglo-normandes, immatriculé sous le numéro 4092310 (Etat du Delaware).

ZEBRAS.C., une société d'investissement ayant son siège social au 40, rue Desaix, 78800 Houille, France, immatriculée au Registre de Commerce de Versailles sous le numéro 489 400 150 RCS Versailles.

FINALCO INVESTMENT, une société ayant son siège social au 40, rue Desaix, 78800 Houille, France, immatriculée au Registre de Commerce de Versailles sous le numéro 432 179 349 RCS Versailles.

BULOWAYO GmbH, une société organisée sous le droit allemand, ayant son siège social à Am Ellerhang 2, 61462 Königstein-Falkenstein, Allemagne, immatriculée au Registre de Commerce de Francfort sous le numéro HRB 5659.

PAULISTA GmbH, une société organisée sous le droit allemand, ayant son siège social à Soodersteige 5, 65193 Wiedbaden, Allemagne, immatriculée au Registre de Commerce de Francfort sous le numéro HRB 102902.

Jour Ouvrable signifie un jour qui n'est ni un samedi ni un dimanche et durant lequel les banques sont ouvertes pour affaires au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est close.

Estimation des frais

Le montant des dépenses relatives au présent acte est estimé à environ EUR 106.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: N. Dumont, C. Coulon-Racot, S. Wallers, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007. Relation: LAC/2007/3740. — Reçu 99.000 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007057636/242/1353.

(070058815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2007.

Le Sphinx Assurances Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 108.103.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007057766/4685/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2007, réf. LSO-CD07341. - Reçu 46 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Mondialtex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 74.814.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 30 avril 2007

La démission de Monsieur Achille Severgnini de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée.

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub Denaira (Algérie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

La démission de Monsieur Rubio Mensch de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Alberto Savio, entrepreneur, né le 19 mai 1961 à Biella (Italie), domicilié professionnellement au via Pietro De Mosso, 31/A, I-13900 Biella, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, né le 4 mai 1943 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), est nommé Président du Conseil d'Administration. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

MONDIALTEX S.A.

R. Donati / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007057790/545/26.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00759. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

MU Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 79.277.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

Pour MU LIMITED S.à.r.l.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

Référence de publication: 2007057768/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00114. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Bricourt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 89.616.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

Pour BRICOURT S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007057771/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00111. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

AUSY Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 73.496.

EXTRAIT

Suite au Conseil d'administration tenu en date du 30 mars 2007 qui a pris note de la démission de Madame Marie-Jacqueline Bigot de la Touanne née Frette de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société, le Conseil a coopté aux fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué Monsieur Philippe Morsillo qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Jean-Marie Magnet, Administrateur-Délégué, Administrateur de sociétés, 10, rue des Acacias, F-92130 Issy-Les-Moulineaux;

- Monsieur Philippe Morsillo, Administrateur-Délégué, Directeur Général Délégué du GROUPE AUSY, 1, allée des SUREAUX, F-78310 Maurepas, France;

- AUSY S.A., société anonyme, Administrateur, 10, rue des Acacias, F-92130 Issy-Les-Moulineaux, représentée par Monsieur Jean-Marie Magnet.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 11 avril 2007.

Pour AUSY LUXEMBOURG S.A. Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2007058263/4573/23.

(070059014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Lydie Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 63.467.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

Pour LYDIE HOLDING S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

Référence de publication: 2007057772/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00094. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

IXIS CMNA IP Asset Holdings (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 106.809.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

Pour IXIS CMNA IP ASSET HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.C.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

Référence de publication: 2007057773/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00091. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

NGH Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 225.739.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 68.938.

En date du 29 novembre 2006

- 91 390 parts sociales de la Société ont été cédées par JCF AIV P à NEW PEL Sàrl ayant son siège social au 20, rue de la Poste, à L-2346 Luxembourg, et immatriculée sous le numéro B 122 532.

- 7 575 parts sociales de la Société ont été cédées par NGH NETHERLANDS BV à NEW PEL Sàrl.

De sorte qu'au 29 novembre 2006, les parts sociales de la Société se répartissent comme suit:

	Parts sociales
- NEW PEL Sàrl	98.965
- NGH NETHERLANDS BV	52.540

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
NGH LUXEMBOURG S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007057859/5499/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC06940. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Infotekno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R.C.S. Luxembourg B 73.602.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

Pour INFOTEKNO S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

Référence de publication: 2007057775/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00088. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Pain-Délice Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.869.

Aujourd'hui, le s'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme PAIN-DELICE EUROPE, savoir:

- Monsieur Didier Richard, administrateur de sociétés, demeurant à 72240 Västerås (Suède), 12, Södrabillstagan,
- Monsieur Joël Richard, administrateur de sociétés, demeurant à F-75009 Paris, 62, rue Saint Lazare,
- Monsieur Jean-Claude Dupont, administrateur de sociétés, demeurant à B-1030 Bruxelles, 256, avenue Deschanel.

A l'unanimité des voix est nommé administrateur-délégué, Monsieur Didier Richard, préqualifié, avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 5 mars 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007057781/232/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05560. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Erste Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 97.240.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 13 mars 2007 au siège social 45, rue des Scillas, L-2529 Howald à 11.00 heures

1. L'Assemblée confirme la composition exclusive du Conseil d'Administration:

- Mr. Bernard Spalt, Administrateur et Président, 6-8, Neutorgasse, A - 1010 Wien
- Mr. Stefan Maj, Administrateur, 4, Suché Myto, SK - 81607 Bratislava
- Mr. Jonathan Till, Administrateur, 50, Donat út, H - 8000 Székesfehérvár
- Mr. Damir Bronic, Administrateur, 207, Gracanska, HRV - Zagreb

2. L'Assemblée décide d'annuler le mandat de DELOITTE S.A. comme commissaire aux comptes et de mandater ERNST & YOUNG S.A. comme réviseur d'entreprises indépendant de la Société.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2008 délibérant sur les comptes annuels de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007058441/2094/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2007, réf. LSO-CD02943. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Ressac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 81.784.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 30 avril 2007

Messieurs Reggiori Robert et Heitz Jean-Marc sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Monsieur Mohammed Kara, expert-comptable, né le 21 juillet 1954 à Oum Toub Denaira (Algérie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de Madame Romaine Scheifer-Gillen démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

RESSAC S.A.

J.-M. Heitz / R. Reggiori

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007057788/545/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00931. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Claude Strasser S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 44-46, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 90.547.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007057816/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00296. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070058962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Sparinvest Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 127.383.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the eighteenth of December.

Before Maître Hellinckx, notary public residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1.- DSK A/S, a Company formed under Denmark Law, having its registered office at Baneskillet 1, Hammershøj, DK 8830 Tjele, Denmark here represented by Mr Patrick Van Hees jurist in Mersch by virtue of a proxy given under private seal dated on December 10, 2006;

The party acting as founder.

The aforesaid proxy, being initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founders declare to organize among themselves.

Name, Duration, Registered office, Purpose

Art. 1. Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name SPARINVEST PROPERTY S.A.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

Art. 3. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

In particular, the Company may use its funds to invest in real estate and real estate holding companies, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to

acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantee.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand-Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

Corporate capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at thirty one thousand euros (EUR 31,000.-), represented by three hundred and ten (310) shares with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, carrying one voting right in the general assembly.

All the shares are in bearer or nominative form.

The authorized capital is set at five hundred thousand euros (EUR 500,000.-), which shall be represented by five thousand (5,000) shares with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

Furthermore the Board of Directors is authorized during a period ending five years after the date of publication of these Memorandum and Articles of Association, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. These increase of capital may be subscribed and shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash, by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board of Directors.

The Board of Directors is specifically authorized to proceed to such issues without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The Board of Directors may delegate to any duly authorized Director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Each time the Board of Directors shall act to render effective an increase of the subscribed capital, the present article shall be considered as automatically amended in order to reflect the result of such action.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

Management, Supervision

Art. 6. The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may renew their mandate or remove them at any time.

The number of directors and their term are fixed by the general meeting of the shareholders.

The board of directors convenes as often as the interest of the Corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another director as his proxy.

The meetings of the board of directors will be validly held provided that the majority of directors be present.

The resolutions of the board of directors shall be adopted by the majority of directors present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Art. 7. The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter

for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

Art. 9. The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

Shareholders' meetings

Art. 10. The annual General Meeting is held on the 1st in the month of March at 2 p.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meetings. Resolutions concerning the interests of the shareholders of the company shall be taken in a general meeting.

Art. 11. Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

Art. 12. The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

Business year, Allocation of profits

Art. 13. The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 14. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five per cent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10,00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Dissolution, Liquidation

Art. 15. The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 16. For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

Auditor

Art. 17. The Company shall appoint an authorized Auditor. The Auditor shall be elected by the annual general meeting and shall remain in office until his successor is elected.

Transitory measures

Exceptionally the first business year will begin today and close on December 31, 2007.

Subscription - Payment

All the three hundred and ten shares (310) shares have been entirely subscribed by DSK A/S, prenamed, and fully paid up in cash to the extent of 100% (hundred per cent), and therefore the amount of EUR 31,000.- (thirty one thousand euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Statement

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

59553

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about two thousand euro.

Extraordinary general meeting

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

First resolution

The number of Directors is set at five and that of the auditors at one.

Second resolution

The following are appointed Directors:

1.- Mr Peter Bache Vognbjerg, with professional address at 16, Amaliegade, DK-1256 Kobenhavn, Denmark. He is also appointed Chairman of the Board of Directors.

2.- Mr Per Noesgaard, with professional address at 1, Kingosvej, DK-2630 Taastrup, Denmark. He is also appointed Deputy Chairman of the Board of Directors.

3.- Mr Mogens Jensen, with professional address at 40, Postboks. DK-9640 Farso, Denmark,

4.- Mr Bjarne Toftlund, with professional address at 1, Karlavej, DK-5270 Odense, Denmark,

5.- Mr Jan Stig Rasmussen, with professional address at 28, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg,

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31, 2007.

Third resolution

Is elected as auditor:

PricewaterhouseCoopers S. à r.l., a company having its registered office at 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Its term of office will expire after the annual meeting of shareholders which will approve the financial statements at December 31, 2007.

Fourth resolution

The address of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Prevailing language

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- DSK A/S, société de droit Danois, ayant son siège social à Baneskellet 1, Hammershøj, DK 8830 Tjele, Danemark, ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à Mersch, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 10 décembre 2006.

Le comparant agissant comme fondateur.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que le fondateur déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination, Durée, Siège social, Objet

Art. 1^{er}. Il est constitué par le présent et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: SPARINVEST PROPERTY S.A.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions, ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés, dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, et aux sociétés affiliées, toute forme soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Capital social, Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital autorisé est fixé à cinq cent mille euros (500.000,- euro), qui sera représenté par cinq mille (5.000) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le conseil d'administration est pendant une période prenant fin cinq ans après la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Administration, Surveillance

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque administrateur peut prendre part aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre administrateur pour le représenter.

Les réunions du conseil d'administration se tiendront valablement si la majorité des administrateurs sont présents. Les résolutions prises lors des réunions du conseil d'administration le seront valablement par la majorité des administrateurs présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non-actionnaires.

La Société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Assemblée générale

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1^{er} jour du mois de mars à 14 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales peuvent être tenues aux heures et endroit spécifiés dans les ordres du jour respectifs. Les résolutions concernant les intérêts des actionnaires de la société doivent être pris en compte lors de l'Assemblée.

Art. 11. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 12. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

Art. 14. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Dissolution, Liquidation

Art. 15. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 16. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Reviseur d'entreprises

Art. 17. La Société désignera un réviseur d'entreprises agréé. Le réviseur d'entreprises sera élu par l'assemblée générale annuelle et restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Toutes les trois cent dix actions (310) ont été souscrites par DSK A/S, prénommée, et intégralement libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1.- M. Peter Bache Vognbjerg, avec adresse professionnelle au 16, Amaliegade, DK-1256 Kobenhavn, Danemark. Il est aussi nommé président du conseil d'administration.

2.- M. Per Noesgaard, avec adresse professionnelle au 1, Kingosvej, DK-2630 Taastrup, Danemark. Il est aussi nommé vice-président du conseil d'administration.

3.- M. Mogens Jensen, avec adresse professionnelle au 40, Postboks, DK-9640 Farso, Danemark,

4.- M. Bjarne Toftlund, avec adresse professionnelle au 1, Karlavej, DK-5270 Odense, Danemark,

5.- M. Jan Stig Rasmussen, avec adresse professionnelle au 28, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Troisième résolution

Est nommée réviseur d'entreprises agréé:

PricewaterhouseCoopers S. à r.l., une société ayant son siège social à 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Quatrième résolution

L'adresse de la Société est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Version prépondérante

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 décembre 2006, vol. 440, fol. 45, case 7. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007057971/242/341.

(070058909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Limpertsberg Conseils Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R.C.S. Luxembourg B 98.191.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007057818/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00295. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070058963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Millennium Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 71.571.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007057821/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2007, réf. LSO-CD05483. - Reçu 82 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070058968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Adelie Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 67.020.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2007.

H. Dueholm.

Référence de publication: 2007057825/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2007, réf. LSO-CC01956. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070058971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Boggart Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 90.749.

Le bilan au 30 juin 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2007.

BOGGART FINANCES S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007058236/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2007, réf. LSO-CE00507. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

**H2O Finland LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HBI Garching S.à r.l.).**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 116.357.

—
Statuts coordonnés suivant acte n ° 444 du 13 avril 2007 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

A. Schwachtgen
Notaire

Référence de publication: 2007058010/230/13.

(070059643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

**Groupe Minelis S.A., Société Anonyme,
(anc. Financière Ampao Holding S.A.).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 55.644.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46701 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007057995/211/12.

(070059844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Weaving Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 98.578.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

E. Schlessler
Notaire

Référence de publication: 2007057998/227/12.

(070059728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Moventas International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.343.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46765 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007058016/211/11.

(070059842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Epicure Berlin Property Management and Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 111.467.

—
2007

- La démission de SOLON DIRECTOR LIMITED avec effet au 13 mars 2007 a été acceptée, confirmée et ratifiée.

- Hermanus R. W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg a été nommé en tant qu'administrateur avec effet au 13 mars 2007.

Luxembourg, le 27 mars 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007058405/631/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC06971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Jog S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 82.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2007.

JOG S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007058458/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2007, réf. LSO-CD07469. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Jog S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 82.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2007.

JOG S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007058457/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2007, réf. LSO-CD07486. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Mi-Ange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 34, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 111.897.

EXTRAIT

Il découle de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 5 avril 2007, reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 10 avril 2007, EAC/2007/3596 que:

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des parts sociales représentées soit 95%, a décidé:

- de fixer l'adresse du siège social de la société à: L-4041 Esch-sur-Alzette, 34, rue du Brill.

- de révoquer à compter du 5 avril 2007 de sa fonction de gérante technique Madame Angèle Scarito, employée privée, demeurant à F-57140 Saulny, 7bis, rue de Briey.

- de nommer à compter du 5 avril 2007, pour une durée indéterminée dans la fonction de gérante unique Madame Michèle Monique Boltz, indépendante, demeurant à L-8368 Hagen, 23, An der Laach.

Pour extrait conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 avril 2007.

A. Biel
Notaire

Référence de publication: 2007058293/203/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2007, réf. LSO-CD06667. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Agar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 72.836.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058295/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2007, réf. LSO-CE00518. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

International Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8410 Steinfort, 10, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 57.684.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007058483/1133/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07078. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Barcelvila, Société Anonyme.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 13, Geie Wee.

R.C.S. Luxembourg B 92.226.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007058480/1133/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07072. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Select Travel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 3, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 53.439.

Constituée suivant acte notarié par-devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette en date du 4 janvier 1996, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 125 du 12 mars 1996 et dont les statuts ont été modifiés

en dernier lieu suivant acte reçu sous seing privé en date du 10 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1526 du 23 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SELECT TRAVEL S.A.

R. Frising

Administrateur

Référence de publication: 2007058229/2664/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2007, réf. LSO-CE01773. - Reçu 95 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Neptun Croises, Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 62.796.

—
Constituée suivant acte notarié par-devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette en date du 21 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 288 du 28 avril 1998 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu sous seing privé en date du 10 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1525 du 23 octobre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEPTUN CRUISES

R. Frising

Administrateur

Référence de publication: 2007058227/7668/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2007, réf. LSO-CE01769. - Reçu 95 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Trans-Ana, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4804 Rodange, 5, à la Croix Saint Pierre.

R.C.S. Luxembourg B 112.983.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007058224/1399/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00648. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Fincovest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 62.983.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058222/323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, réf. LSO-CE01032. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Fincovest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 62.983.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058221/323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, réf. LSO-CE01041. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Fincovest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 62.983.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058219/323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, réf. LSO-CE01043. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

SOTRAI, Société de Transports Internationaux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 27, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 5.539.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2007.

E. Schlessler

Notaire

Référence de publication: 2007058206/227/12.

(070058881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Zaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 90.061.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 27 avril 2007.

F. Molitor

Notaire

Référence de publication: 2007058198/223/12.

(070058957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Aranda Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 77.021.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée, le 30 avril 2007

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Mme Sophie Jacquet décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 7 avril 2006.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Marco Gostoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Mme Sophie Jacquet, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007058244/24/26.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00954. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Amadelux Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 105.857.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 16 avril 2007

Résolution

Le conseil décide de nommer comme administrateur Mme Christelle Rétif, demeurant à 60, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxembourg, née à Saint Germain en Laye (France) le 13 décembre 1973 en remplacement de M. Manuel Frias, demeurant à 20, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, né à Lisbonne, (Portugal) le 6 avril 1942, démissionnaire. Le mandat de Mme Christelle Rétif expire à la prochaine assemblée générale statutaire des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

AMADELUX INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007058245/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00955. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Lorine Company International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 109.906.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 2 mai 2007 à 15.00 heures au siège social

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Sarah Bravetti de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 2 mai 2007, Monsieur Sandro Capuzzo, né le 14 décembre 1958 à Trieste en Italie, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
LORINE COMPANY INTERNATIONAL S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007058243/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00952. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Ashanti Goldfields Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 6.000.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 55.134.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2007.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Référence de publication: 2007058297/6312/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2007, réf. LSO-CE00533. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Caber Holdings Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 15.507.

Extrait des résolutions adoptées au conseil d'administration en date du 6 décembre 2001

- La nomination de John Wheeler, 11 Impasse Michel Kieffer L-8142 Bridel en tant qu'administrateur a été approuvé avec effet au 6 décembre 2001 jusqu'au 30 mai 2006.

Luxembourg, le 22 mars 2007.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007058404/631/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06297. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Solidus Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.649.

Il est à noter que l'orthographe correcte du nom du président du conseil d'administration est Atanas Salabaschew au lieu de Atanas Salabashev.

Luxembourg, le 30 avril 2007.

Pour avis sincère et conforme
Pour *SOLIDUS LUXEMBOURG S.A.*
FORTIS-INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007058406/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00768. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070059789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Hutchison Ports Netherlands S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 84.254.

—
Acte constitutif publié au mémorial C n ° 332 du 28 février 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058235/1580/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00664. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070059933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

C.V.C. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 359, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 93.995.

—
Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007058486/1399/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00651. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070059698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

AD Corporate Services S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.361.

—
Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007058487/1399/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00655. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070059696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Fashion by Onix, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 155, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 117.353.

—
Le bilan et l'annexe au bilan au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007058488/1399/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00658. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Société de Gestion et d'Administration SOGA, Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 19.081.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 4 mai 2007

Suite au décès de Monsieur Fernand Simon, le nombre d'administrateurs est diminué de 5 à 4.

Luxembourg, le 9 mai 2007.

Pour SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'ADMINISTRATION SOGA

R. Frising

Administrateur

Référence de publication: 2007058442/7667/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2007, réf. LSO-CE01760. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Product & Negoce A & P International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.084.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058462/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2007, réf. LSO-CE01432. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Gestion et Stratégie d'Entreprises SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 53.037.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058465/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2007, réf. LSO-CE01428. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

Gestion et Stratégie d'Entreprises SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 53.037.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007058463/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2007, réf. LSO-CE01430. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2007.

MLArg Real Estate GP 3 S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 8.100,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 125.476.

Extrait des résolutions des associés commanditaires et de l'associé commandité de la société en date du 26 avril 2007

En date du 26 avril 2007, les associés commanditaires et l'associé commandité de la société ont pris les résolutions suivantes:

- Le capital social de la société est fixé à trois cents quarante-huit mille cents (348.100,-EUR) représentés par trois mille quatre cents quatre-vingt (3.480) unités ordinaires et une (1) unité de commandité
- Suite à l'augmentation du capital social de la société les parts sociales de la société sont réparties comme suit:
- MLArg REAL ESTATE 1 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 2 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 3 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 4 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 5 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 6 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 7 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 8 435 (quatre cent trente-cinq) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE GP S.à r.l. 1 (une) unité de commandité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2007.

MLArg REAL ESTATE GP 5 S.e.c.s.

Signature

Référence de publication: 2007058096/250/29.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00745. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

MLArg Real Estate GP 3 S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 8.100,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 125.476.

Extrait des résolutions des associés commanditaires et de l'associé commandité de la société en date du 26 avril 2007

En date du 26 avril 2007, les associés commanditaires et l'associé commandité de la société ont pris les résolutions suivantes:

- Le capital social de la société est fixé à soixante mille neuf cents (60.900,- EUR) représentés par six cents huit (608) unités ordinaires et une (1) unité de commandité
- Suite à l'augmentation du capital social de la société les parts sociales de la société sont réparties comme suit:
- MLArg REAL ESTATE 1 76 (soixante-seize) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 2 76 (soixante-seize) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 3 76 (soixante-seize) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 4 76 (soixante-seize) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 5 76 (soixante-seize) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 6 76 (soixante-seize) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 7 76 (soixante-seize) unités ordinaires
- MLArg REAL ESTATE 8 76 (soixante-seize) unités ordinaires

- MLArg REAL ESTATE GP S.à r.l. 1 (une) unité de commandité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2007.

MLArg REAL ESTATE GP 3 S.e.c.s.

Signature

Référence de publication: 2007058095/250/29.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00745. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

AWSC Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 94.266.

L'adresse de l'associé unique, la société STICHTING SAW NETHERLANDS est désormais au 44, Claude Debussylaan, à 1082MD Amsterdam.

Luxembourg, le 25 avril 2007.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2007058218/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07250. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070059039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Rubin Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 42.018.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 46717 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007058133/211/11.

(070059449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.

Bô&Zin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 125.374.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber

Notaire

Référence de publication: 2007058132/2236/11.

(070059427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2007.
